

Programme de la formation

Études de conception IRVE

1. Règles de base et rappels

- a. Contexte de l'IRVE
- b. Rappels des règles de base en électricité liées à l'IRVE
- c. Rôle et responsabilité liés aux études de conception
- d. Audit technique avant-projet
- e. Identifier les différents interlocuteurs et acteurs

2. Comprendre l'environnement d'installation des IRVE

- a. Le logement individuel
- b. Le logement collectif
- c. Les types de parcs de stationnement
- d. Ouverture au public et interopérabilité

3. Connaître les différents types d'IRVE en courant AC et en courant DC

- a. Rappel des modes de recharge
- b. Le réseau électrique français
- c. Modes d'alimentation et PDL/PRM
- d. Les différents schémas de déploiement horizontaux
- e. Le pilotage de la recharge

4. Connaître les réglementations applicables et les normes en vigueur

- a. Réglementations
- b. Normes
- c. Fiscalité et aides

5. Connaître les principales recommandations de l'état de l'art via les guides professionnels

- a. SéQuélec GP10 : Réalisation de colonne électrique neuve ou entièrement renouvelée
- b. SéQuélec GP13 : Dimensionnement des IRVE dans les immeubles collectifs (Domaine A)
- c. Immeubles de logements neufs : Guide ENEDIS pour la recharge de véhicules électriques
- d. Avere-France : Guide pour l'installation de bornes de recharge de VE-VHR en copropriété
- e. Guide de bonnes pratiques et leviers d'actions : Marchés d'IRVE

6. Les calculs de puissance (cas pratiques)

- a. Exemples du guide SéQuélec GP13

7. Principaux calculs en NF C15-100 / NF C14-100 / NF C17-200 pour les IRVE

- a. Utilisation des logiciels de calculs (présentation, démonstration)
- b. Exemples de notes de calcul de branchements à puissance limitée (tarif bleu), à puissance surveillée (tarif jaune) et à puissance surveillée HT (tarif vert)

8. Types d'études de conception électrique en vue de l'installation d'IRVE

- a. Les études de raccordement (études obligatoires) :

- Type de raccordement (direct, indirect, impact sur le comptage)
- Contenu de l'étude (dossier de raccordement GRD et dossier technique SC 143 CONSUEL)
- Présentation d'études (TD)

- b. Présentation d'études nécessaires pour les demandes Advenir (financement des infrastructures collectives) : 4 schémas d'infrastructures